



OPEN FIDE VERNON 2026 (-2400)

REGLEMENT INTERIEUR DE TOURNOI.



❖ Article 1 : Présentation

L'Association: **L'Echiquier Vernonnais (S27003)** organise l'**Open Fide de Vernon 2026 (-2400)** du **samedi 24 janvier 2026 au dimanche 25 janvier 2026**, homologué auprès de la Fédération Française des Échecs sous la référence 70109.

Les résultats seront pris en compte pour le classement FIDE de février 2026.

Le lieu de jeu se situe : **Espace Simone Veil – boulevard d'Aylmer – 27200 Vernon (27 - Eure).**

Cet Open est ouvert à tout joueur respectant les conditions d'admission suivantes :

- Comportement correct exigé
- Être licencié A pour la saison en cours à la F.F.E. ou avoir un code FIDE d'une autre fédération reconnue par la F.I.D.E (différent du code FRA).
- Remarque :

Au début du tournoi, les joueurs n'ayant aucun classement recevront un ELO estimé (non classé) en fonction de leur catégorie d'âge.

❖ Article 2 : Règles et appariements

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE (93^{ème} Congrès de la FIDE (Chennai, Inde), applicable au 1^{er} Janvier 2023)

Appariements et classements assistés par ordinateur (programme PAPI 3.3.8).

Les appariements se font au Système Suisse (Règles C04 FIDE), (forts-faibles, aucune protection de club, de famille, pas de parties dirigées permettant d'obtenir un classement ou un titre (selon la FIDE))
Remarque : un joueur ne désirant pas jouer une ronde, doit prévenir l'arbitre de l'Open au cours de la ronde précédente au plus tard.

Les appariements sur Internet sont donnés à titre indicatif.

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et (ou) réglé leurs droits d'inscription.

❖ Article 3 : Cadence

Cadence : 60 minutes + 30 secondes par coup.



OPEN FIDE VERNON 2026 (-2400)

REGLEMENT INTERIEUR DE TOURNOI.



❖ Article 4 : Horaires

Pointage et vérification des licences : samedi 24 janvier 2026 de 8h30 à 9h00
Clôture des inscriptions : vendredi 23 janvier 2026 à 9h00 ou après atteinte du nombre maximal de 60 joueurs ou joueuses.
Clôture du Tournoi : dimanche 25 janvier 2026 – après la fin de la ronde 6 – espace Simone Veil à Vernon.

Horaire de Jeu :

Ronde	Date	Horaires
1 ^{ère} ronde	Samedi 24 janvier 2026	09h30
2 ^{ème} ronde	Samedi 24 janvier 2026	13h30
3 ^{ème} ronde	Samedi 24 janvier 2026	17h00
4 ^{ème} ronde	Dimanche 25 janvier 2026	09h00
5 ^{ème} ronde	Dimanche 25 janvier 2026	13h00
6 ^{ème} ronde	Dimanche 25 janvier 2026	16h30

❖ Article 5 : Droits d'inscriptions et Prix

Droits d'inscriptions : Adultes (à partir de 20 ans) : **30 euros**
Jeunes (moins de 20 ans) : **15 euros**

Gratuit pour les membres de l'équipe espoir de la ligue de Normandie (sur présentation du bon de la ligue).

Gratuit pour les GMI et MI.

Répartition des Prix :

1^{er} prix garanti : 300 euros
1^{er} prix Féminin : 150 euros

La liste complète des prix figure en annexe de ce règlement et sera affichée, dans la salle du tournoi, avant la 4^{ème} ronde.

Les prix de l'Open FIDE de Vernon 2026 (-2400) sont attribués à la place et ne sont pas cumulables.
Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit. En cas de prix de montants égaux, l'ordre de priorité suivant sera appliqué :

- Prix du classement général
- Prix par catégories
- Prix spéciaux (vétéran/senior plus, féminin, jeunes)
- Prix du club organisateur

Les joueurs non classés ne peuvent pas concourir pour un prix par catégories.

Ne pourront recevoir un prix que les joueurs présents ou représentés à la remise des prix.

❖ Article 6 : Classement

Il s'effectue en fonction du nombre de points de parties obtenu (gain = 1 ; nulle ½ ; perte = 0).

Départage des ex aequo : **Buchholz tronqué, cumulatif, performance**

En accord avec l'article C07-16.6 de la réglementation des départages de la FIDE, la prise en compte des parties non jouées est confiée à la méthode de calcul programmée dans le logiciel Papi.



OPEN FIDE VERNON 2026 (-2400)

REGLEMENT INTERIEUR DE TOURNOI.



❖ Article 7 : le BYE

Tout joueur pourra prendre un « BYE », c'est-à-dire ne pas être apparié pendant une ronde, mais en marquant tout de même un $\frac{1}{2}$ point (0,5 point). Il devra absolument prévenir l'arbitre du tournoi **AVANT la fin de la ronde précédente**.

Chaque joueur est limité à **1 « BYE » maximum** pendant le tournoi, et avec **impossibilité de le faire dans les trois dernières rondes**.

❖ Article 8 : Forfaits

Un joueur apparié arrivant devant l'échiquier avec un retard de 20 minutes est considéré comme forfait.

On considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés.

Tout forfait et abandon de tournoi non justifié sera automatiquement signalé au Directeur Juridique de la Direction Nationale de l'Arbitrage de la FFE pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

❖ Article 9 : Fin de partie

À l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) apporte les 2 originaux des feuilles de partie à la table d'arbitrage. Les joueurs doivent ranger les pièces sur l'échiquier et éteindre la pendule.

❖ Article 10 : Conduite des joueurs

- Les joueurs ayant terminé leur partie seront considérés comme des spectateurs.
- les téléphones mobiles devront être éteints, si le téléphone mobile d'un joueur sonne dans l'espace de jeu, le joueur en question perd la partie.
- les joueurs ne devront posséder aucun moyen électronique de communication dans la salle de jeu.
- Conformément aux décisions du Comité Directeur de la F.F.E des 21 et 22 juin 2014, avertissement oral aux joueurs détenteurs d'un téléphone mobile et/ou d'un autre moyen électronique de communication dans la salle de jeu. Ils sont interdits dans la salle de jeu mais tolérés dans un sac et complètement éteints.
- Tout son émis : sonnerie, alarme, ou vibreur, entraînera la perte immédiate de la partie pour le joueur fautif.
- S'il est évident qu'un joueur a utilisé un tel équipement dans la salle de jeu, il perdra la partie et l'adversaire gagnera.
- pendant une partie, il est interdit de quitter l'aire de jeu avec un sac dans lequel figure des téléphones portables, un autre moyen électronique de communication ou tout appareil capable de suggérer des coups d'échecs. Le joueur en infraction perdra la partie.



OPEN FIDE VERNON 2026 (-2400)

REGLEMENT INTERIEUR DE TOURNOI.



❖ Article 11 : Rappels

Particularités locales :

- respecter la charte du joueur d'échecs. (Affichée sur le lieu du tournoi),
- le match nul par accord mutuel est autorisé,
- les photos avec flash ne seront acceptées que durant les cinq premières minutes de la ronde,
- interdiction de fumer ou de vapoter dans la salle de jeu
- avoir une attitude convenable
- analyse et blitz interdits dans la salle
- interdiction à un joueur d'aller dans la salle d'analyse pendant sa partie
- éviter toute discussion et toute lecture suspecte
- vente de littérature échiquéenne tolérée dans l'aire de jeu et limitée à l'espace réservé
- toute dégradation entraînera une exclusion

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements écrits signifient l'exclusion immédiate du Tournoi.

❖ Article 12 : Arbitrage

Arbitre Principal : ADELINe Bruno (Arbitre International / Arbitre Fédéral Elite 1)

Arbitre stagiaire : MULLER Lorelei (Arbitre stagiaire / Arbitre Fédéral Club)

❖ Article 13 : Jury d'appel

Jury d'appel : Il est constitué de l'organisateur du tournoi, du joueur ayant le plus fort ELO, du joueur le plus titré (ou 2nd plus fort ELO), d'un représentant de la ligue de Normandie et d'un arbitre présent en dehors de l'arbitre principal.

❖ Article 14 : Dispositifs de contrôle anti-dopage

a) Contrôle anti-dopage

Les participants acceptent la réglementation anti-dopage du ministère des Sports. S'il est effectué un contrôle les participants ont l'obligation de suivre les directives de l'organisateur et du médecin pratiquant le contrôle.

L'arbitre se chargera de contacter les joueurs désignés.

b) Contrôle anti-triche

Les joueurs et joueuses soupçonnés de tricherie devront se conformer aux directives de l'arbitre. L'arbitre entamera une procédure disciplinaire auprès du Directeur Juridique si les faits de tricherie sont avérés.

❖ Article 15 :

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal

Bruno ADELINe

L'Organisateur

Eric LAUTIER